

## COMpte-REndU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2015

Secrétariat Général  
BG/HB/MM "CR 28 septembre 2015"

L'An Deux Mil Quinze, le vingt-huit septembre,  
le Conseil Municipal de Courbevoie dûment convoqué le 22 septembre 2015,  
s'est assemblé à vingt heures, dans la salle du Conseil,  
sous la présidence de Monsieur Jacques KOSSOWSKI, Maire, Député des Hauts-de-Seine.

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte,

**LE CONSEIL, après en avoir délibéré,**

**A l'unanimité, DECIDE DE DESIGNER** à main levée le secrétaire de séance, conformément aux articles L. 2121-15 et L. 2121-21 du code général des collectivités territoriales et **ELIT** en cette qualité Mme GARCIA.

Le secrétaire procède à l'appel. Le nombre de membres composant le Conseil est de 53, dont 53 en exercice et 47 présents à l'ouverture de cette séance :

	Présent	Procuration à
M. Jacques KOSSOWSKI	X	
Mme Marie-Pierre LIMOGÉ	X	
M. Eric CESARI	X	
M. Daniel COURTES	X	
Mme Nicole PERNOT	X	
M. Patrick GIMONET	X	
Mme Christiane RADENAC	X	
M. Jean SPIRI	X	
Mme Aurélie TAQUILLAIN	X	
M. Bernard ACCART	X	
Mme Charazed DJEBBARI	X	
M. Yves JEAN	X	
Mme Sandrine LOCQUENEUX	X	
M. Serge DESEMAISON	X	
Mme Laetitia DEVILLARS	X	
Mme Nathalie RENAULT	X	
Mme Marion JACOB-CHAILLET	à partir du dossier n°2	Mme Marie-Pierre LIMOGÉ jusqu'au dossier n°1 inclus

	Présent	Procuration à
M. Hervé DE COMPIEGNE	X	
M. Michel GEORGET	X	
Mme Catherine MORELLE	X	
M. Arthur SAINT-GABRIEL	X	
M. Guy RAYER	X	
Mme Christine FRANCOZ	X	
Mme Martine BORAGNO	X	
Mme Solange ROSSIGNOL	à partir du dossier n°2	M. Stéphane FICHANT jusqu'au dossier n°1 inclus
M. Jean-Michel HU YANG	X	
M. Hervé CHATELAIN	X	
M. Stéphane FICHANT	X	
Mme Catherine ECRAN	X	
Mme Maria GARCIA	X	
M. José DO NASCIMENTO	X	
Mme Blandine POULIQUEN	X	
Mme Bouthaina SEBBATA	X	
M. François LATTOUF	X	
Mme Sybille D'ALIGNY	X	
M. Reynald MONGIN	X	
Mme Stéphanie SOARES	X	
Mme Caroline CORNU	à partir du dossier n°2	
M. Khalid AIT OMAR	X	
M. Pierre LAROCHE		Mme Christine FRANCOZ
Mme Diane ZEITOUN	X	
M. Jean-André LASSERRE		M. Karim LARNAOUT
Mme Corinne LEROY-BUREL		M. Alban THOMAS
M. Jean-Philippe ELIE	X	
M. Karim LARNAOUT	X	
Mme Cécile BOUCHERIE	X	
M. Alban THOMAS	X	
M. Richard CROCHE	X	
Mme Floriane DENIAU	X	
Mme Dominique GUILLOUARD	X	
M. Arash DERAMBARSH	X	
Mme Ghizlaine GUESSOUS	X	
M. Marcel POUJADE	X	

Soit :

Conseillers municipaux présents :	47
Conseillers municipaux ayant donné pouvoir :	05
Conseillers municipaux absents, non représentés :	01

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer valablement en application de l'article L. 2121-17 du code général des collectivités territoriales. **APPROUVE** le compte-rendu de la séance du 29 juin 2015 qui a été transmis par courriel le 7 juillet 2015, mais **PREND ACTE** du vote contre des élus du groupe Tous Pour Courbevoie concernant la délibération relative à la vente de biens immobiliers sur adjudication.

-----

**LE CONSEIL, APRES EN AVOIR DELIBERE,**

**DECIDE**, dans le cadre du renouvellement de la commission de délégation de service public, que les listes des candidats peuvent être déposées auprès de Monsieur le Maire au plus tard au cours de la séance.

*Délibération adoptée par 53 pour*

**PROCEDE** à la désignation des membres pour siéger à la commission de délégation de service public, au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, à bulletins secrets, scrutin qui donne les résultats suivants :

<b>Votants :</b>	<b>53</b>
<b>Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :</b>	<b>53</b>
<b>Blanc ou nul :</b>	<b>0</b>
<b>Suffrages exprimés :</b>	<b>53</b>
<b>Sièges à attribuer :</b>	<b>5</b>
<b>Quotient électoral :</b>	<b>10,6</b>

Ont obtenu :

Liste A	44 voix	soit	4 sièges
Liste B	7 voix	soit	1 siège
Liste C	2 voix	soit	0 siège

**En conséquence, sont déclarés élus** pour siéger au sein de la commission de délégation de service public :

TITULAIRES

Madame Aurélie TAQUILLAIN  
Madame Maria GARCIA  
Monsieur Pierre LAROCHE  
Monsieur François LATTOUF  
Monsieur Alban THOMAS

SUPPLEANTS

Madame Marion JACOB-CHAILLET  
Monsieur Guy RAYER  
Monsieur Hervé CHATELAIN  
Monsieur Marcel POUJADE  
Monsieur Karim LARNAOUT

**DECIDE, à l'unanimité**, de procéder à la désignation de ses délégués au sein de commissions et divers organismes, à main levée.

**PROCEDE** aux élections.

**ELIT :**

- Monsieur Marcel POUJADE et Madame Catherine RUFFIN, représentante de l'Association des commerçants du Faubourg de l'Arche, pour siéger au sein de la commission consultative des services publics locaux.

*Délibération adoptée par 53 pour*

- Monsieur Marcel POUJADE pour siéger au sein de la commission des affaires sociales

*Délibération adoptée par 53 pour*

- Monsieur Marcel POUJADE pour siéger au sein de la commission d'attribution des aides financières au titre du FISAC

***Délibération adoptée par 53 pour***

- Monsieur Stéphane FICHANT pour siéger au sein du conseil d'administration de la Société Publique Locale "Centre Evènementiel et Culturel"

***Délibération adoptée par 53 pour***

- Monsieur Marcel POUJADE pour siéger en qualité de suppléant au sein du comité du Syndicat Mixte Autolib'Métropole

***Délibération adoptée par 53 pour***

- 
- a) **ADOPTE** une motion visant à constituer, au sein de la Métropole du Grand Paris, le territoire de la Grande Boucle de Seine, en cohérence avec le souhait de la majorité des Villes concernées.

***Délibération adoptée par 44 pour, 7 contre, 2 abstentions***

- b) **EMET** un avis défavorable au projet de décret fixant le périmètre et le siège d'un établissement public territorial composant la Métropole du Grand Paris.

***Délibération adoptée par 44 pour, 7 contre, 2 abstentions***

- c) **DEMANDE** que le siège provisoire de l'établissement public territorial, prévu à Nanterre, soit le siège actuel de la Communauté d'Agglomération du Mont-Valérien, 1 place de la Boule à Nanterre.

***Délibération adoptée par 44 pour, 2 abstentions***

***étant précisé que les 7 élus du groupe Tous Pour Courbevoie ne souhaitent pas prendre part au vote.***

- 
- a) **APPROUVE** le protocole d'accord entre l'Etat et la Ville sur l'aménagement du "Village Delage". **AUTORISE** Monsieur le Maire à le signer et à l'exécuter.

- b) **AUTORISE** Monsieur le Maire à engager la Ville dans la démarche EcoQuartier et à signer la Charte correspondante.

- c) **APPROUVE** le protocole foncier entre la Ville et la SAS Village Delage concernant l'îlot A4 (Paul Bert). **AUTORISE** Monsieur le Maire à le signer et à l'exécuter.

***Délibérations adoptées par 46 pour, 7 contre***

-----

**AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer et mettre en œuvre les demandes d'autorisations au titre des codes de l'urbanisme et de la construction et de l'habitation relatives aux travaux de jonction de la mairie avec l'ancienne mairie.

***Délibération adoptée par 53 pour***

-----

**DECIDE, à l'unanimité,** de procéder à la désignation des représentants de la vie locale au sein du conseil de quartier "Cœur de Ville", à main levée.

**PROCEDE** aux élections.

**ELIT** en qualité de représentants de la vie locale du conseil de quartier "Cœur de Ville" : Madame Christine PAYEN, Monsieur Pierre-Yves MAUROIS et Madame Nicole Michèle PERIOT.

***Délibération adoptée par 53 pour***

-----

**APPROUVE** les conventions suivantes, passées entre la Ville et l'OPH Courbevoie Habitat :

- a) convention de mandat portant sur l'enregistrement des demandes de logement locatif social ;
- b) convention de réservation de logements.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ces conventions et tous les documents y afférents et à les exécuter.

***Délibérations adoptées par 53 pour***

-----

**APPROUVE**, dans le cadre du projet d'embellissement du Cœur de Ville, le recours à une déclaration d'utilité publique pour la station-service BP Charras située rue Baudin à Courbevoie. **AUTORISE** Monsieur le Maire à effectuer l'ensemble des démarches y afférentes.

***Délibération adoptée par 46 pour, 7 abstentions***

-----

**APPROUVE** la convention financière entre la Ville et le CCAS suite au transfert du service des aînés et du transport des personnes handicapées. **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention et tous les documents y afférents et à les exécuter.

***Délibération adoptée par 53 pour***

-----

**APPROUVE** l'avenant à la convention de financement entre la Ville et l'association Perce-Neige prolongeant sa durée de trois ans. **AUTORISE** Monsieur GIMONET, Adjoint au Maire délégué aux finances, à le signer et toutes les pièces afférentes.

***Délibération adoptée par 52 pour***

***Etant précisé que Monsieur JEAN ne participe ni au débat ni au vote.***

-----

**APPROUVE** la cession du tracteur KUBOTA immatriculé 2817 SY 92 à Monsieur Bertrand LECOINTE, domicilié route de Janzé, 35150 Corps-Nuds, pour un montant net de toutes taxes de 8 318 €, étant précisé que ce véhicule est vendu en l'état sans aucune forme de garantie.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à cette vente.

***Délibération adoptée par 53 pour***

-----

**APPROUVE** le nouveau montant de l'attribution de compensation versée à la Ville par la Communauté d'Agglomération Seine-Défense au titre de 2015 et qui s'élève à 83 671 640 €.

***Délibération adoptée par 53 pour***

-----

**VOTE** la décision modificative n°3 du budget principal Ville (*cf. annexe*).

***Délibération adoptée par 53 pour***

-----  
**APPROUVE** la convention de renouvellement du label "Ville amie des enfants" avec l'UNICEF. **AUTORISE** Monsieur le Maire à la signer et à l'exécuter, ainsi que chaque plan d'actions annuel sur la durée de la convention.

***Délibération adoptée par 51 pour, 2 abstentions***

-----  
**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer et exécuter le lot n°1 du marché de "fourniture et livraison de mobiliers spécifiques aux services petite enfance et enseignement" portant sur les "mobiliers scolaires et de restauration et literie", ainsi que tout marché complémentaire, tout avenant ou toute décision de poursuivre, ainsi que les pièces correspondantes.

***Délibération adoptée par 53 pour***

-----  
**APPROUVE** l'avenant à la convention d'objectifs et de financement avec la Caisse d'Allocations Familiales des Hauts-de-Seine, relatif à l'accès et l'usage du portail CAF partenaires. **AUTORISE** Monsieur le Maire à le signer et à l'exécuter.

***Délibération adoptée par 53 pour***

-----  
**DENOMME** l'allée provisoire menant vers l'entrée de l'école Malraux : allée Lucien Oster.

***Délibération adoptée par 53 pour***

-----  
**a) AUTORISE** Monsieur le Maire :

- à signer et exécuter les marchés portant sur des "travaux d'entretien, de réparation et de petits travaux neufs sur l'ensemble des bâtiments du patrimoine de la Ville" avec les sociétés suivantes : la société FONBONNE (lot 1), la société LES PEINTURES PARISIENNES (lot 2), la société UTB (lot 3), la société BBG (lot 4) et la société HUARD (lot 5) ;
- à signer tout marché complémentaire, tout avenant ou toute décision de poursuivre ainsi que les pièces correspondantes.

**b) AUTORISE** Monsieur le Maire, en qualité de coordonnateur du groupement de commandes, à signer les marchés portant sur des "travaux d'entretien, de réparation et de petits travaux neufs sur l'ensemble des bâtiments du patrimoine de la Ville et de l'OPH Courbevoie Habitat" avec les sociétés suivantes : la société LEBRUN (lot 1), la société LES PEINTURES PARISIENNES (lots 2 et 4), la société FONBONNE (lot 3), la société PRODESIGN (lot 5), la société SLAT (lot 6) et la société PSP 92 (lot 7).

**PRECISE** que l'exécution des prestations et des travaux entrant dans le périmètre de ce groupement de commandes est pris en charge par chacun des membres pour ce qui concernent leurs besoins propres.

**AUTORISE** Monsieur le Maire, en qualité de membre du groupement de commandes, à exécuter la partie des marchés pour ce qui concerne les besoins propres de la Ville.

**AUTORISE** Monsieur le Maire, en qualité de coordonnateur du groupement de commandes, à signer tout marché complémentaire, tout avenant ou toute décision de poursuivre, ainsi que les pièces correspondantes.

***Délibérations adoptées par 53 pour***

**APPROUVE** les conventions d'autorisation de travaux sur du domaine privé situés :

- place des Pléiades avec la société Atrium Gestion ;
- 3 rue Auguste Beau avec le Cabinet Le Manoir ;
- 1 bis rue Auguste Beau avec la société Gestion et Transactions de France (GTF).

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer lesdites conventions et à les exécuter.

*Délibérations adoptées par 53 pour*

-----

**APPROUVE** l'inscription du tableau de Ferdinand Roybet, intitulé "*L'Astronome*", au registre réglementaire du musée Roybet Fould.

**AUTORISE** Monsieur le Maire :

- à solliciter une subvention au titre du FRAM (Fonds régional d'acquisition des musées).
- à signer tous les documents y afférents.

*Délibération adoptée par 53 pour*

-----

**APPROUVE** la convention de partenariat entre la Ville et l'association Les Amis de Saint-Pierre-Saint-Paul pour l'organisation d'un concert prévu le 11 décembre 2015. **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents y afférents.

*Délibération adoptée par 46 pour, 7 abstentions*

-----

**AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter le Conseil départemental des Hauts-de-Seine et le SIPPAREC en vue de l'obtention de subventions d'un montant maximal dans le cadre des travaux de remplacement des châssis de la salle de danse du centre culturel Haussmann.

*Délibération adoptée par 53 pour*

-----

**APPROUVE** l'avenant au projet éducatif de territoire de Courbevoie. **AUTORISE** Monsieur le Maire à le signer.

*Délibération adoptée par 46 pour, 7 contre*

-----

**APPROUVE** la modification des statuts de l'établissement public administratif VAL Courbevoie.

*Délibération adoptée par 53 pour*

-----

**PREND ACTE** de l'information de Monsieur le Maire relative à la non-reconduction de Monsieur Daniel **POUPELIER** dans ses fonctions de directeur de VAL Courbevoie à l'issue de la période de détachement en cours.

-----

**ACCORDE** l'exonération de la redevance d'occupation du domaine public au prestataire chargé de l'installation et de l'animation de manèges et d'activités pour les enfants sur le parvis du centre événementiel dans le cadre des animations de Noël. **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents y afférents.

*Délibération adoptée par 53 pour*

-----

**APPROUVE** la convention de partenariat entre la Ville et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Hauts-de-Seine (CMA92) pour la mise en œuvre de l'opération "Charte Qualité Confiance *Cap Accueil-Conseil*" sur le territoire de la Commune. **AUTORISE** Monsieur le Maire à la signer, ainsi que tous les documents y afférents et à les exécuter.

*Délibération adoptée par 53 pour*

-----

**PREND ACTE** du compte-rendu par Monsieur le Maire des décisions prises en vertu de la délégation accordée sur la base de l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales, dont chaque membre du conseil a reçu la liste avec la convocation à la présente réunion.

**Liste des décisions prises selon l'article L 2122-22 du C.G.C.T.**

<b>DATE</b>	<b>OBJET</b>
du 24/06/2015 au 18/09/2015	Achats de concessions situées dans le cimetière rue du Révérend-Père Cloarec
du 24/06/2015 au 18/09/2015	Renouvellements de concessions situées dans le cimetière rue du Révérend-Père Cloarec
13/08/2015	Convention d'occupation Ville de Courbevoie/Association "Le Sac de Billes" pour mise à disposition de locaux situés au sein de Maison du Val : 1/3 rue Louis Ulbach et 79 avenue de l'Arche
10/09/2015	Achat d'une matrice en cuivre gravée par Ferdinand Roybet de son tableau "La Main chaude" par le musée Roybet Fould

**LISTE DES DECISIONS POUR LES MARCHES**

<b>DATE</b>	<b>MONTANT HT</b>	<b>SOCIETE</b>
24/06/2015	*	SCOOP COMMUNICATION Réalisation du guide des associations <i>* marché à bons de commande</i> <i>montant minimum annuel : 2 000 € HT</i> <i>montant maximum annuel : 6 000 € HT</i>
24/06/2015	*	ESAT 4 VAULX-JARDIN Fourniture de paillage auprès des ESAT (Etablissements et Services d'Aide par le Travail) <i>* marché à bons de commande</i> <i>sans montant minimum annuel</i> <i>montant maximum annuel : 25 000 € HT</i>
24/06/2015	*	QUERCY Fourniture et livraison de mobiliers - Lot n°1 : fourniture de bureaux et armoires <i>* marché à bons de commande</i> <i>montant minimum annuel : 25 000 € HT</i> <i>montant maximum annuel : 130 000 € HT</i>



24/06/2015	*	M.B.S. Fourniture et livraison de mobiliers - Lot n°2 : fourniture de chaises, sièges et fauteuils <i>* marché à bons de commande</i> <i>montant minimum annuel : 15 000 € HT</i> <i>montant maximum annuel : 75 000 € HT</i>
24/06/2015	344 963,51 €	WATELET Réaménagement de la rue de Bezons entre les rues Roinard et Alma - Lot n°1 : voirie - réseaux divers - mobilier –signalisation - espaces verts
24/06/2015	136 654,80 €	PRUNEVIEILLE Réaménagement de la rue de Bezons entre les rues Roinard et Alma - Lot n°2 : éclairage public
29/06/2015	305 896 €	BBG Renforcement de la charpente métallique supportant la verrière et remplacement des vitrages de l'Espace Carpeaux
29/06/2015	33 400 €	ITHERM CONSEIL Mission de suivi et d'assistance du contrat de performance énergétique
30/06/2015	51 473,49 €	ERIS Travaux de remplacement d'équipement SSI - Lot n° 1 : école élémentaire Armand Silvestre
30/06/2015	46 545,63 €	ERIS Travaux de remplacement d'équipement SSI - Lot n° 2 : Centre Culturel Hôtel de Ville et Groupe scolaire du Bellay / Ronsard
30/06/2015	*	GRANJARD ET FILS Fourniture de linge <i>* marché à bons de commande</i> <i>sans montant minimum annuel</i> <i>montant maximum annuel : 32 200 € HT</i>
03/07/2015	*	PRECIS POSE Maintenance, entretien et dépannage des portes et portails motorisés des bâtiments communaux <i>* marché à prix mixtes :</i> <i>montant forfaitaire annuel : 8 360 € HT</i> <i>prestations à bons de commandes :</i> <i>sans montant minimum</i> <i>montant maximum annuel : 35 000 € HT</i>
30/07/2015	*	URBAN ENVIRONNEMENT SAS Entretien des bancs et mobiliers urbains des parcs, établissements scolaires et voirie urbaine <i>* marché à bons de commande</i> <i>sans montant minimum</i> <i>montant maximum annuel : 50 000 € HT</i>
31/07/2015	*	GL EVENTS Achat et fourniture de panneaux d'exposition pour le centre événementiel <i>* marché à bons de commande</i> <i>sans montant minimum de commandes</i> <i>montant maximum annuel de commandes : 70 000 € HT</i>

31/07/2015	*	<p>SARL SALAMANDRE</p> <p>Acquisition et mise en service d'un logiciel de gestion automatisée de la cuisine centrale</p> <p>* <i>marché à prix mixtes :</i></p> <p><i>montant forfaitaire annuel tranche ferme : 40 275 € HT</i></p> <p><i>montant forfaitaire annuel tranche conditionnelle : 1 200 € HT</i></p> <p><i>maintenance pour les années n+1 à n+ 3 : 8 580 € HT</i></p> <p><i>prestations à bons de commande :</i></p> <p><i>sans montant minimum</i></p> <p><i>montant maximum annuel : 8 000 € HT</i></p>
31/07/2015	*	<p>INTER 2000 SARL</p> <p>Prestations de transport par autocar</p> <p>* <i>montant minimum annuel : 150 000 € HT</i></p> <p><i>montant maximum annuel : 240 000 € HT</i></p>
17/08/2015	*	<p>SODEXO PASS FRANCE</p> <p>Fourniture de chèques cadeaux</p> <p>* <i>marché à bons de commande</i></p> <p><i>montant minimum annuel : 20 000 € HT</i></p> <p><i>montant maximum annuel : 49 000 € HT</i></p>
01/09/2015	*	<p>HUARD SAS</p> <p>Entretien, maintenance et installation des systèmes de détection intrusion dans les bâtiments communaux</p> <p>* <i>marché à prix mixtes :</i></p> <p><i>montant forfaitaire annuel : 18 797 € HT</i></p> <p><i>prestations à bons de commandes :</i></p> <p><i>montant minimum annuel : 10 000 € HT</i></p> <p><i>montant maximum annuel : 100 000 € HT</i></p>
14/09/2015	*	<p>WATELET EN COTRAITANCE AVEC PAVECO AMENAGEMENT</p> <p>Requalification de la place Hérold et du parvis l'Abbé Pierre - Lot n°1 : VRD / aménagements qualitatifs / assainissement / réseaux divers / fontainerie</p> <p>* <i>marché à bons de commande</i></p> <p><i>sans montant minimum</i></p> <p><i>montant maximum : 3 000 000 € HT</i></p>
14/09/2015	*	<p>PRUNEVIEILLE</p> <p>Requalification de la place Hérold et du parvis l'Abbé Pierre - Lot n°2 : éclairage public / réseaux secs</p> <p>* <i>marché à bons de commande</i></p> <p><i>sans montant minimum</i></p> <p><i>montant maximum : 500 000 € HT</i></p>
14/09/2015	*	<p>MARCEL VILLETTE</p> <p>Requalification de la place Hérold et du parvis l'Abbé Pierre - Lot n°3 : espaces verts et mobilier urbain</p> <p>* <i>marché à bons de commande</i></p> <p><i>sans montant minimum</i></p> <p><i>montant maximum : 850 000 € HT</i></p>

14/09/2015	*	<p>CARRE BLANC  Création, conception, réalisation et impression du guide pratique de la Ville - Lot n°1 : création, conception, réalisation du guide pratique  * <i>marché à bons de commande</i>  <i>sans montant minimum</i>  <i>montant maximum : 25 000 € HT</i></p>
14/09/2015	*	<p>IMPRIMERIE LEONCE DEPREZ  Création, conception, réalisation et impression du guide pratique de la Ville - Lot n°2 : impression du guide pratique  * <i>marché à bons de commande</i>  <i>sans montant minimum</i>  <i>montant maximum annuel : 40 000 € HT</i></p>

**ENTEND** les questions orales posées relatives à :

- l'application de la réforme des logements de fonctions pour les gardiens d'école,
- la sécurité sur la dalle des Damiers,
- la suppression d'une place réservée aux personnes à mobilité réduite sur l'avenue Léonard de Vinci à la suite de l'installation du marché et, en général, l'état de ces places sur la Ville,
- la position de Monsieur le Maire concernant l'accueil de réfugiés à Courbevoie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 32.

Le Secrétaire

Le Maire,

Maria GARCIA

Jacques KOSSOWSKI  
Député des Hauts-de-Seine

Annexe :

- décision modificative n°3 du budget principal Ville